



Quitus valable uniquement
pour les anciens diplômés
(2016 et avant)

Quitus Etudiant

Retrait définitif du dossier pédagogique et/ou du Diplôme de graduation

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Matricule :

Raison (cocher la case correspondante) :

- Transfert • Double inscription • Abandon des études • Exclusion
• Diplômé (préciser le cycle) : Licence LMD Master Médecine
Autres (ingénieur, DEUA...), à préciser :

Dernière inscription à l'université :

Année d'étude (L1,L2,L3,M1,M2, Autres à préciser) : Année universitaire :/.....

Spécialité et/ou Option :

Département :

Faculté :

Département	Bibliothèque Centrale
Fait le :	Fait le :
N.B : Pour les diplômés, le chef du département peut demander, si nécessaire, l'avis préalable de l'encadreur et/ou du magasinier.	
Direction des Œuvres Universitaires (D.O.U.)	
Service des bourses Fait le :	Service d'hébergement Fait le :

Important :

- Les diplômés du cycle Master et du système classique doivent, obligatoirement, joindre au "Quitus Etudiant" une "Déclaration sur l'honneur du retrait définitif de l'original du Bac", légalisée par l'APC.
- La Carte d'Etudiant doit être restituée lors du dépôt du "Quitus Etudiant" au Vice-rectorat.